



La nouvelle Ministre de la Mer à l'écoute des Armateurs de France

COMMUNIQUE DE PRESSE
PARIS, LE 30 JUILLET 2020

Ce 29 juillet, la nouvelle Ministre de la Mer, Madame Annick Girardin, a reçu le Président d'Armateurs de France entouré de membres du conseil stratégique de l'organisation.

Armateurs de France salue la création du Ministère de la Mer, un ministère structurant et nécessaire pour répondre aux enjeux stratégiques du monde maritime, et se félicite d'être la première organisation professionnelle invitée par Annick Girardin à lui présenter les défis qu'elle doit relever. « *C'est un message fort pour notre communauté armoriale qui prouve que notre secteur du transport et des services maritimes est un gage de notre souveraineté nationale. Je tiens à remercier chaleureusement notre Ministre de la Mer nouvellement nommée pour son invitation* » précise Jean-Emmanuel Sauvée.

Le premier sujet abordé par les armateurs lors de ce diner est celui qui les préoccupe le plus depuis le début de la crise liée au COVID-19 : la difficulté, voire parfois l'impossibilité, d'effectuer les relèves d'équipage. Ces dernières sont en effet très contraintes par les mesures de prévention sanitaires mises en place par les autorités locales, les fermetures de frontières et le manque de transport aérien. Les compagnies maritimes se mobilisent sans relâche depuis des mois pour permettre les relèves et assurer ainsi la sécurité et le bien être à bord des personnels navigants. « *Les armateurs font tout leur possible pour surmonter ces difficultés opérationnelles mais le problème des relèves d'équipage persiste et devient dramatique. Mettre en place des corridors sanitaires à travers le monde est primordial. La France devrait œuvrer en ce sens, montrant ainsi l'exemple et ouvrant la voie à d'autres pays* » déclare le Président d'Armateurs de France.

La période que nous vivons révèle par ailleurs le caractère stratégique de nos activités maintenues tout au long de la crise. Le shipping est un maillon essentiel des chaînes d'approvisionnement, il est donc indispensable à la continuité de l'économie et de la vie même des citoyens. Le soutien à la flotte de commerce française est par conséquent nécessaire pour atteindre l'objectif de souveraineté nationale ; il s'inscrit en écho au discours du Président de la République qui faisait référence, il y a quelques jours, à la nécessité de réformer certains pans industriels de notre pays pour préparer le « Jour d'après ».

La relance du secteur du transport et des services maritimes sera un élément indispensable au rebond de l'économie nationale. « *J'ai eu l'occasion de présenter à la Ministre les grandes lignes de notre plan stratégique pour la marine marchande qui se veut consensuel entre tous les partenaires et parties prenantes de notre écosystème maritime. Ce plan conciliant l'économie,*

l'humain et l'environnement, vise à consolider les fondamentaux de notre secteur stratégique et à assurer sa compétitivité et sa pérennité. Dès la rentrée, nous approfondirons nos échanges relatifs à ce plan avec les services du ministère mais il y a d'ores et déjà une évidence, celle du nécessaire plan de relance maritime avec un volet fort au bénéfice de la marine marchande » conclue Jean-Emmanuel Sauvée.



De gauche à droite : Fernand Bozzoni, Socatra ; Raymond Vidil, Marfret ; Jacques Gérault, CMA CGM ; Annick Girardin, Ministre de la Mer ; Jean-Marc Roué, Brittany Ferries ; Edouard Louis-Dreyfus, Louis Dreyfus Armateurs ; Jean-Emmanuel Sauvée, Armateurs de France et Ponant ; Jean-Philippe Casanova, la Fédération Française des Pilotes Maritimes

A PROPOS D'ARMATEURS DE FRANCE

Armateurs de France est l'organisation professionnelle représentative des entreprises françaises de transport et de services maritimes. Porte-parole d'une industrie de pointe et diversifiée, elle représente 26 000 emplois directs en France. Sa mission : construire un cadre propice au développement de l'économie et de l'emploi maritimes en France, dans un contexte de forte concurrence internationale, en défendant activement les intérêts de la profession auprès des instances nationales, communautaires et internationales concernées.

Contact presse Armateurs de France :

Agnès RINCE
a-rince@armateursdefrance.org
06.24.35.45.43